

Charte éthique BLUE TREE

Document de référence de l'éthique BLUE TREE, notre charte précise le cadre d'exercice de notre métier ainsi que les règles et principes que nous nous engageons à respecter au quotidien et dont nous invitons nos clients et nos partenaires à prendre connaissance.

Cette charte éthique a été élaborée par les dirigeants et fondateurs de BLUE TREE et est mise à la disposition de tous ceux qui le souhaitent. Elle est disponible en français et en anglais.

CADRE D'EXERCICE DU METIER

Article 1

Nous exerçons notre activité de massages bien-être dans le cadre juridique et légal d'une Société par actions simplifiées (SAS) au capital de 10 000 euros, immatriculée au R.C.S. d'Antibes sous le numéro 808 851 422.

Notre activité est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.

Nos massages sont pratiqués sans intention médicale, ni thérapeutique, ce que nous rappelons lors de chacune de nos interventions.

Nous sommes adhérents à la FFMBE (La fédération française de massages bien-être) et nous engageons à respecter formellement les principes éthiques et déontologiques édictés par la profession.

Le cadre de nos interventions fait systématiquement l'objet d'un protocole qui détaille les modalités de nos massages bien-être ainsi que la tarification associée. Ce protocole est validé par le client avant toute intervention.

ETHIQUE DU METIER

Article 2 / Respect de la personne

Nous exerçons notre activité dans le strict respect de la dignité de la personne et de son intimité. Nous respectons le droit à la pudeur en nous conformant aux normes de la décence tant dans la pratique que lors du déshabillage et rhabillage de nos clients. Nous n'exigeons jamais la nudité pour la pratique de nos massages quels qu'ils soient.

Nous nous interdisons d'utiliser toute pratique et /ou technique qui dépasserait le cadre de la relaxation et du bien-être ; à savoir des pratiques à visées médicales ou thérapeutiques, de même que des pratiques à visée tendancieuse.

Article 3 / Respect de l'hygiène

Nous exerçons notre activité en nous conformant à des normes d'hygiène strictes qui incombent aux personnes ainsi qu'au matériel utilisé. Par ailleurs, nous nous refusons d'intervenir dans des lieux où le respect de ces règles ne pourrait être convenablement appliqué.

Article 4 / Confidentialité absolue

Nous exerçons notre activité dans le profond respect de la vie privée de nos clients et leur garantissons une confidentialité absolue quant aux informations que nous pourrions avoir à notre connaissance les concernant.

Article 5 / Déontologie

Nous exerçons notre activité sans intention médicale ni thérapeutique. Nous nous interdisons formellement de sortir de notre rôle de masseurs bien-être (utilisation de pratique ou de technique non reconnues, formulations de conseils médicaux...).

Avant toute intervention, nous interrogeons nos clients sur leurs éventuels pathologies ou antécédents médicaux qui nécessiteraient une vigilance particulière dans la pratique de nos massages bien-être. Par ailleurs, nous nous interdisons de masser toute personne se déclarant malade et qui n'aurait pas reçu l'accord d'un professionnel de santé dûment qualifié.

Article 5 / Qualité

Nous nous engageons à proposer à nos clients des massages de qualité réalisés par des professionnels formés aux techniques utilisées.

Nous nous engageons à utiliser des produits de qualité (huiles essentielles, textile...) scrupuleusement sélectionnés par nos soins.

Nous nous engageons à agir avec professionnalisme et exemplarité en assurant à nos clients un accueil personnalisé de qualité, un massage adapté à leurs attentes et une relation personnalisée et de confiance.